

**LE POINT DE VUE OCCIDENTAL SUR LES RELATIONS
INTERNATIONALES ET L'ISLAM POLITIQUE EN
MEDITERRANEE OCCIDENTALE.**

**Western Perspective on International Relations and
Political Islam in the Western Mediterranean**

BELKAID Djalila Cherifa^(*)

Résumé

Les accords de Westphalie de 1648 ont signé la fin des guerres des religions en Europe et sont considérés comme le début des relations internationales et le développement de la notion d'Etat-nation. En effet, dans le système westphalien de l'époque la religion est devenue une question interne qui ne joue plus de rôle à l'extérieur. Après la première guerre mondiale est née la Discipline des Relations internationale dont les théories ont exclu le fait religieux de l'analyse des relations internationales. Néanmoins, après la révolution iranienne de 1979, la fin de la guerre froide et la multiplication des attentats terroristes pour des revendications religieuses, des études en sciences sociales ont

Abstract

The Westphalian Treaties of 1648 did mark the end of the religious wars in Europe and are regarded to be the beginning of international relations and the stepping stone of the development of the nation-state as a notion. Indeed, in the Westphalian system of that time, religion became a domestic issue which played no role at the external level. International Relations as a Discipline has emerged after the First World War and its theories had not used the religion as a criterion to analyze the international relations. Nevertheless, after the Iranian revolution of 1979, the end of the Cold War and the multiplication of

^(*) Doctorante, Faculté des Sciences Politiques et Relations Internationales, Université d'Alger3

commencé à reconsidérer la question religieuse et son impact dans la vie sociale des populations ainsi que dans la politique nationale et internationale.

Mots clés : Islam, Islam politique, Westphalie, Discipline des Relations Internationales, Théories des RI, Religion, Méditerranée Occidentale.

religiously-motivated-terrorist-attacks, studies in social sciences have begun to reconsider the religious question and its impact on the social life of populations as well as on the national and the international politics.

Keywords: Islam, Political Islam, Westphalia, Discipline of International Relations, Theories of IR, Religion, Western Mediterranean.

Introduction

Les chercheurs dans le champ des Relations Internationales, comme discipline des sciences politiques, voulant traiter la question religieuse dans les relations entre Etats, se retrouvent face à la rareté des travaux consacrés à cette question, étant donné que la religion a été longtemps considérée comme ayant cessé de représenter un facteur social et politique dans la mesure où la modernité et la sécularisation en ont signé la fin¹.

François Mabillet² en a fait le constat, dans une communication intitulée « *religions et théories des relations internationales* », présentée pour

¹ Voir E.S Hurd « The Political Authority of Secularism in International Relations », European Journal of International Relations, vol 10, n°2, 2004, pp.234-262 in Fox Jonathan, « Religion et relation internationales : perceptions et réalités », Politique étrangère, 2006/4 hiver, pp. 1059-1071.

² François Mabillet, communication intitulée « religions et théories des relations internationales », présentée le 26 novembre 2015, lors de la célébration des 20 ans du Groupe Sociétés, Religions, Laïcité (GSRL) du CNRS- Les mutations des sciences sociales des religions et des laïcités, publiée sur canal U dont le lien suit :

la célébration des 20 ans du GSRL en 2015 ; il y déclara qu'il aurait pu sous-titrer son intervention 'appel à témoin', en raison de la rareté des travaux sur le fait religieux dans les approches des internationalistes. Il précise que Daniel Philpott observe, en 2002, cette absence lors d'une recherche où il découvre, en recensant les 3 plus grandes revues américaines spécialisées dans les relations internationales, sur une période de 15 ans, la publication de seulement 3 articles traitant la question religieuse. Mabile ainsi qu'une grande majorité d'internationalistes lient cette rareté aux traités de Westphalie de 1648.

Le même constat de rareté est fait par, Ángela Iranzo Dosdad, dans un article intitulé « *La religion : silence des R/reliations I/internationales. Raisons d'un exil académique et défis théoriques d'un retour forcé* », dans lequel elle explique, dans une note de bas de page, qu'entre 1980 et 1990, les revues des relations internationales les plus influentes n'ont publié que 6 articles traitant la religion comme facteur influent dans la politique mondiale. Cependant, elle a une autre lecture de l'influence des traités de Westphalie car elle explique que lesdits accords étaient conclus sur les principes religieux du christianisme et conclut qu'ils étaient des accords religieux qui mettaient fin à un conflit religieux³.

Cependant, de l'omission, dans le corpus des productions scientifiques, de la question de l'influence religieuse, en général et de l'islam, en particulier, dans la vie sociale et politique des pays et même dans la vie sociale et culturelle des croyants vivant dans des Etats occidentaux, séculaires et laïques ou dans des Etats musulmans, se pose le problème de l'étude scientifique de l'influence des religions et des idéologies à l'instar, de l'islam et de l'islam politique dans les relations internationales, notamment, en Méditerranée occidentale qui est un « carrefour des civilisations » et qui regroupe au nord des Etats "laïques" et au sud des Etats musulmans.

https://www.canal-u.tv/video/site_pouchet_cnrs/20_religions_et_theories_des_reliations_internationales.19649

³ Ángela Iranzo Dosdad, *Religión y relaciones internacionales. Genealogía*, Foro Interno, 2006, 6, 39-65, ISSN: 1578-4576.

Pour répondre à ce problème il est paru utile de définir l'objet étudié par les RI selon les théories de cette discipline d'une part et d'autre part, d'y définir la place de la religion (islam) et de l'islamisme. Mais, avant, il est opportun de comprendre l'influence des traités de Westphalie sur les analyses des Relations internationales.

1- L'influence des traités de Westphalie

Il est convenu que l'histoire des relations internationales modernes remonte aux traités de Westphalie⁴ qui mirent fin à la guerre des 30 ans, guerre religieuse entre protestants et catholiques. Ces traités marquent une réorganisation politique de l'Europe—bien que trois grandes puissances de l'époque n'y participent pas (l'Espagne, l'Angleterre et l'Empire Ottoman)—ils reconnaissent, également, les frontières et le principe de souveraineté (intégrité territoriale, indépendance...) et d'égalité des Etats. Lesdits traités signent, aussi, la fin de l'unicité et de l'indivisibilité de la chrétienté et de ce fait, la sécularisation des relations entre entités politiques. Enfin, ils sont considérés comme étant le premier "droit international".

Dans ce cadre, Alejandro Chávez Segura, précise que la pertinence des traités de Westphalie tient en trois points. Le premier est la codification du principe « de qui est la religion, est la religion », qu'il considère comme le principe de la souveraineté en matière religieuse. Le second

⁴ Il paraît utile de préciser que le premier accord politique date de 1555. Il mit fin à la guerre entre catholiques romains et luthériens en Augsburg. Cet accord, a instauré le principe de *cujus regio, ejus religio* autrement dit, chaque entité politique suit la religion du prince ou traduite de l'espagnol 'de qui est la religion, est la religion'. Voir Alejandro Chávez Segura, *Religión y relaciones internacionales : del exilio a la construcción de un modelo internacional teológico*, en Revista de El Colegio de San Luis, nueva época, año V, número 9, enero a junio de 2015, p.185. Il y explique que ce traité a conféré une souveraineté sur des territoires bien définis et de ce fait une indépendance de culte et d'organisation. Dario Battistella, dans *Les relations internationales*, 4^e édition, Ed. Presses de Sciences Po, 2012, page 22, définit le *cujus regio, ejus religio* comme suit : « tout État dispose de l'autorité exclusive sur son territoire et la population qui s'y trouve et aucun État ne s'immisce dans les affaires internes d'un autre État »

est l'indépendance qui a été consolidé avec la pratique réelle de la souveraineté et le troisième est l'établissement de différentes unités politiques capables de réguler leur organisation interne, garantie la sécurité de ses habitants et exercer leur droit à la liberté de croyance⁵.

Segura assure que c'est dans ce cadre que Philpott⁶ considère que ces traités ont contribué au développement de l'application de l'idée de l'Etat-nation et ce par leurs textes, les institutions et la pratique.

Le mot Etat, n'a vu le jour qu'à la renaissance en 1513 grâce à Machiavel qui écrit dans 'Le Prince', « tous les Etats, toutes les Seigneuries qui eurent et ont commandement sur les hommes, furent et sont ou Républiques ou principautés ». Cette définition reconnaît la nécessité d'organisation politique d'une communauté d'hommes. Avant lui le mot état (estat) était utilisé pour désigner le 'groupe' ou 'l'ordre' social. En 1574, François Hotman dans son ouvrage intitulé 'la Franco-Gallia' accorde au mot Estat le sens de puissance politique. Néanmoins, en 1576 Jean Bodin théorise dans son ouvrage 'Les Livres De la République' la souveraineté et l'Etat. En 1614, Charles Loyseau dans 'Traité des seigneuries, affine l'idée de Bodin en énonçant que la souveraineté donne l'être à l'Etat, d'ailleurs pour lui la souveraineté et l'Etat sont des synonymes. Cependant, l'Etat est ainsi appelé car la souveraineté est le comble de la puissance où il faut que l'Etat s'établisse et de ce fait, l'Etat a un pouvoir et une autorité, il a la puissance absolue contrairement aux seigneuries qui ne sont pas souveraines (du moment qu'elles partagent la puissance avec l'église)⁷.

Toutefois, ce n'est qu'en 1696 que le mot Etat entre dans la première édition du Dictionnaire de l'Académie française où il est défini comme

⁵ Alejandro Chávez Segura, *Religión y relaciones internacionales : del exilio a la construcción de un modelo internacional teológico*, en Revista de El Colegio de San Luis, nueva época, año V, número 9, enero a junio de 2015, p.185.

⁶ D. Philpott, *Revolutions in Sovereignty: How Ideas Shaped Modern International Relations*. Princeton: Princeton University Press, 2001, cité par Alejandro Chávez Segura, *Ibid* p.185.

⁷ Simone Goyard-Fabre, *L'Etat, figure moderne de la politique*, Editions Armand Colin, Paris 1999, version numérique.

suit : l'État est le « Gouvernement d'un peuple vivant sous la domination d'un prince ou en république. Se prend aussi pour le pays même qui est sous une telle domination »⁸.

De cette définition, il peut être observé l'absence de conception religieuse ou de place de dieu dans l'Etat, il est donc, possible de le considérer comme création séculaire qui même si elle s'inspire des concepts religieux tel que pour la souveraineté elle n'en garde pas le même sens.

De ce fait, même si les accords de Westphalie se sont inspirés de principes chrétiens pour régler un conflit religieux, il en est résulté la création d'une entité indépendante et areligieuse à savoir, l'Etat.

Néanmoins, Jean-Jacques Rousseau dans « le contrat social » notamment, ne concevait pas une société sans religion car elle serait sans valeurs ni morale, il a donc suggéré de créer une religion politique qui nomma religion civile. La religion civile, serait la religion du citoyen, elle favoriserait l'amour de l'accomplissement des devoirs politiques ; elle produirait ainsi le patriotisme, renforcerait les lois en se référant à Dieu et garantirait l'obéissance des citoyens. Elle est différente de celle de l'homme et du christianisme. Cette dernière est celle des prêtres, la religion de l'homme est sainte et véridique mais sans efficacité politique⁹. La religion civile serait donc un credo séculaire qui promu et imposé par l'Etat qui doit veiller à promouvoir une large éducation nationale afin de compléter le travail de la doctrine de la religion civile¹⁰.

⁸ Simone Goyard-Fabre, OP-Cit.

⁹ Voir dans ce cadre Iván Garzón Vallejo, *Rousseau: ¿Religión política o instrumentalización política de la religión?*, Revista de derecho, n°33, enero-junio 2010, ISSN electrónico 2145-9355.

¹⁰ G. Waterlot, *Rousseau. Religión y política*, traducción de Sandra Garzonio, Buenos Aires: Fondo de Cultura Económica, 2008, pp. 38 et 142 cité par Iván Garzón Vallejo in Ibid.

Quant à, Hobbes et Rousseau, ils sont d'accord sur le fait que l'obéissance au Pape et au souverain politique sont inconciliables¹¹. De ce fait, le citoyen en sa qualité de citoyen ne pouvant obéir qu'à une seule et unique autorité elle sera donc l'autorité politique de l'Etat. Ce dernier devra mettre en place un système moral qui assurera la soumission du peuple aux obligations et la veille à son (l'Etat) développement. Pour Rousseau, la religion politique ou civile l'appellation que nous lui donnerons permettra à l'autorité politique d'acquérir une légitimité¹² dont elle a besoin pour assoir sa volonté et sa souveraineté sur le citoyen, cette religion sera nationale.

Les révolutions française et américaine ont participé à l'évolution du concept Etat, principalement par la négation de l'autorité de l'église sur le politique et la séparation des deux pouvoirs. L'Etat est devenu pleinement séculier, il ne sera géré que par les lois séculaires, c'est-à-dire des lois écrites par des hommes. La France est allée plus loin avec la loi de 1905 en instaurant le concept de laïcité et en séparant, par le haut, l'église (le religieux) du politique (public).

Cependant, l'étude des relations entre Etats ou nations comme dérivé des sciences politiques a vu le jour tardivement en raison de plusieurs facteurs, notamment de l'absence de la conception de l'Etat comme élément clé de l'analyse des relations entre nations. En conséquence, il fallut attendre la fin de la Première Guerre Mondiale (guerre de puissance et de repositionnement stratégique), plus précisément en 1919, pour voir créer la première chaire de politique internationale en Grande-Bretagne, en l'honneur du président étatsunien Wilson. Ensuite, un second centre d'étude des relations internationales est créé aux USA dans le but de favoriser la paix.

La discipline des Relations Internationales est donc apparue pour étudier les relations entre nations, comme son nom l'indique, dans le but d'éviter les guerres semblables à celle que venait de vivre l'Europe et pour étudier les moyens de garantir la paix. Durant les années 1930,

¹¹ Voir dans ce cadre Iván Garzón Vallejo, OP-Cit.

¹² Voir dans ce cadre Iván Garzón Vallejo, OP-CIT.

elle devint une discipline scientifique dérivant des sciences politiques et de la sociologie, notamment.

2- La religion dans la discipline des Relations Internationales et ses théories

2.1- la discipline des RI et ses théories

Après la Seconde Guerre Mondiale, l'étude de la politique internationale a progressé dans le but de maîtriser la scène internationale, c'était, donc, la question de puissance, de force et de contrôle du monde qui poussaient au développement de la discipline des RI, notamment aux USA, qui ont instrumentalisé ladite discipline pour asseoir leur doctrine de politique extérieure et gérer leur pouvoir. Quant à la Grande Bretagne, pionnière dans les études internationales, son école a été influencée par l'étasunienne et la discipline RI peina à se frayer une place entre les autres disciplines des sciences sociales. En Europe, la discipline peine à voir le jour. Il faudra attendre les années 1970 pour qu'elle soit incluse en sciences politiques.

Ladite discipline est, donc, née pour étudier les raisons de la guerre, trouver le moyen de garantir la paix puis elle s'est développée pour tenter de comprendre la société internationale et son fonctionnement pour "être objet de savoir"¹³. Cependant, pour réaliser ce but, il lui fallut définir son objet. De cette définition de l'objet de recherche, nous pourrions analyser la place de la religion (islam) et (l'idéologie) de l'islam politique dans ce champ scientifique.

Durant la période d'entre les deux guerres mondiales, les relations internationales concernaient essentiellement l'étude du droit international, de l'organisation internationale, des relations économiques et de l'histoire diplomatique, dans le but de découvrir un

¹³ Dario Battistella. *Les relations internationales. Sciences humaines, Sciences Humaines*, 2007, 183, pp.52-56. halshs-00155040

monde idéal où la paix permanente et universelle serait le caractère. Selon ce monde fantasmagorique, le monde réel était décrit¹⁴.

Sur l'objet des RI, les réalistes répondent, au débat sur cette question, en précisant qu'il s'agit d'étudier les relations entre Etats sans le domaine de la guerre et de la paix. Tandis que les transnationalistes et les marxistes tentent d'analyser les différentes relations transfrontalières entre les acteurs y compris entre classes sociales¹⁵.

La théorie idéaliste ou la théorie libérale¹⁶ qui s'inspire des 14 points du président étatsunien Woodrow Wilson et notamment, d'Emmanuel Kant et son œuvre « vers la paix perpétuelle (1795) », a prédominé la scène des études internationales naissantes après la Première Guerre Mondiale. Elle s'est intéressée à l'étude empirique des relations internationales et à leur finalité. Elle vise à instaurer la paix internationale grâce aux valeurs morales qui résoudront par des moyens pacifiques les conflits interétatiques à l'instar des droits de l'homme, de la non-ingérence, l'assistance aux populations en danger, du libéralisme économique, de l'ouverture des frontières et la liberté de déplacement, du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, du droit international et du désarmement général dans le but de garantir la paix mondiale. A cet effet, la diplomatie ouverte et transparente, basée sur la négociation et l'arbitrage, est l'outil proposé pour le règlement pacifique des éventuels conflits. Pour ce faire, elle appelle à l'éducation civique qui permettrait d'assurer l'équilibre entre intérêts nationaux et intérêts extérieurs et de garantir la sécurité collective.

Pour elle, le droit international régulerai l'anarchie qui caractérise les relations international, régulerai les économies et mettrai fin au jeu de puissance entre Etats. En outre, cette théorie est basée sur l'hypothèse selon laquelle la politique interne qui est décidée démocratiquement par le citoyen (l'individu) influe sur la politique étrangère. L'individu est le

¹⁴ William T.R Fox, *Interwar International relations Resea, The American Experience*, Wold Politics octobre 1949- p.77.

¹⁵ Dario Battistella, OP-CIT, page 83.

¹⁶ Battistella pense que le libéralisme contemporain prend son point de départ de l'idéalisme. Voir Dario Battistella, Ibid, pages 179-212.

citoyen déjà éduqué ou instruit refuserait de participer aux frais d'une guerre si elle ne lui est pas bénéfique. Par ailleurs, elle défend l'idée que malgré la compétition entre Etats, l'interdépendance économique permettrait de dissoudre les conflits car les pertes endurées par un Etat sont automatiquement subies par les autres Etats par effet boule de neige.

Néanmoins, n'ayant pas pu éviter la seconde Guerre Mondiale, elle a été détrônée par **la théorie réaliste** qui est devenue la théorie prédominante de la discipline. Elle est associée à une longue histoire de la philosophie de la politique, notamment, celle de Machiavel, de Hobbes et de Rousseau, pour ne citer qu'eux. Ceci dit, Morgenthau est considéré comme le père fondateur de la théorie réaliste moderne car il est le premier à vouloir établir "une théorie réaliste de la politique internationale" capable d'expliquer les relations entre États, d'éliminer les dilemmes éthiques de l'action diplomatique, et d'évaluer et de prévoir les politiques étrangères des différentes nations¹⁷.

Le postulat de départ du réalisme est l'état d'anarchie de la société internationale, qu'on peut associer à l'état de guerre du fait de l'absence d'une autorité centrale qui exercerait la force légitime pour faire régner la paix. Dans cette théorie, il n'y a qu'un acteur principal dans les relations internationales et ce sont les Etats. Ces derniers sont des acteurs rationnels qui agissent dans l'intérêt national, la sécurité et la puissance. Dans ce cadre, elle considère que l'équilibre des puissances est le garant de la régulation de l'ordre et de la stabilité du système international.

Autrement dit, la guerre est l'état naturel de la société internationale du moment qu'elle permet, lorsque la diplomatie ne parvient pas à garantir l'intérêt national, de le réaliser par la force ; le stato-centrisme concerne l'ensemble des organisations interétatiques, non gouvernementales et

¹⁷ Dario Battistella, OP-CIT, page 132.

multinationales qui ne sont pas indépendants de l'Etat, et la puissance de l'Etat résident dans sa force militaire, notamment.

Les néoréalistes¹⁸, s'inscrivent dans la continuité de leurs pairs, ils redéfinissent la puissance de l'Etat et l'équilibre des puissances, l'hégémonie, la paix et prennent en compte un éventuel changement des relations internationales. A titre d'exemple ils introduisent à la définition de la puissance de l'Etat, les ressources économiques et le développement technologique en s'inspirant des théories du libéralisme et du marxisme.

L'école anglaise¹⁹ des relations internationales, matérialise le libéralisme international pendant la guerre froide et la libère de la théorie de l'idéalisme. Elle laisse tomber le normativisme et favorise le libéralisme classique qui s'inspire de la pensée de Jon Locke de l'anarchie ainsi que sur le stato-centrisme des relations internationales. Andrew Moravcsik, père du libéralisme post-guerre froide, a renoué avec la philosophie libérale originelle qui considère que l'individu émet des règles et les respecte car c'est dans son intérêt de le faire.

La théorie marxiste²⁰ est fondée sur la pensée du philosophe Karl Marx. Elle part du postulat que les conditions économiques déterminent les relations politiques en se basant sur le rôle du clivage entre les différentes classes de la société (la bourgeoisie, les travailleurs et les intermédiaires) dans le fonctionnement de ladite société. La bourgeoisie est la classe qui dirige et décide, les travailleurs sont des opprimés sans aucun pouvoir décisionnel et les intermédiaires sont ceux qui n'ont qu'un rôle limité sur la prise de décision. Pour Marx, la coopération et l'entraide entre la classe des travailleurs des différents Etats ainsi que la surveillance des actions diplomatiques de leurs gouvernements afin de les contrarier permettra de passer du capitalisme au socialisme et de garantir la justice sociale qui, en définitif, est la paix.

¹⁸ Ibid, pages 127-178.

¹⁹- Dario Battistella, OP-CIT, pages 179-216.

²⁰-Ibid, pages 249-280.

Cette philosophie a été transposée en relations internationales sous la forme de centre, périphérie et la semi-périphérie. Pour cette théorie, les classes qui sont étudié et non pas les Etats ou les individus car c'est la lutte entre elles qui compose la société internationale selon si elles sont économiquement développées ou qu'elles maîtrisent ou pas les moyens de production. Pour elle, l'Etat n'est que le reflet de la lutte des classes et son rôle se limite à la représentation des intérêts économiques et politiques de la classe dirigeante face aux autres Etats qui ont le même rôle. Ensuite, cette théorie s'est intéressée à l'étude des rapports entre les Etats développés, les Etats sous-développés et les Etats émergents.

Le néomarxisme²¹ s'est appuyé sur l'interdépendance entre le centre et la périphérie et analyse l'extension du capitalisme. Pour cette théorie, le socialisme n'est plus le rempart ou la solution à l'inégalité dans la distribution des richesses et la rétribution des pouvoirs car le renforcement de la coopération, notamment, peut y faire face.

Le constructivisme²² est nouvelle approche d'analyse et d'étude des relations internationales fondé par Alexander Wendt durant les années 1990, sur la base de l'importance des constructions idéelles et de leur impact matérialisée par les discours qui fabrique et diffuse les croyances et les intérêts. Elle considère le monde comme construction sociale stato-centriste de par le fait que l'Etat détient le monopole de l'utilisation légitime de la violence. Elle accorde aux concepts identité, intérêt nationaux et langage une importance particulière car si les intérêts et les identités sont le produit du processus historique, le langage reflète et génère les idées et les intérêts, et met en place les normes du comportement. L'intérêt est, donc, définit par l'identité de l'Etat. L'identité de l'Etat est définie selon l'image qu'il a de lui, l'image qu'on les autres de lui et le rôle qu'il joue sur la scène internationale. L'Etat évolue sur la scène internationale conformément à son épistémè, sa croyance et sa culture, ses règles et ses valeurs mais

²¹ Dario Battistella, OP-CIT, pages 249-280.

²² Dario Battistella, Ibid, pages 329-367.

également en prenant en comptes les épistémès, les croyances, les cultures, les règles et les valeurs des autres Etats et leur impact. La scène internationale est le produit des relations interétatiques, elle est anarchique en raison de l'absence d'autorité centrale ou suprême et non pas pour des raisons de puissance et/ou d'intérêt économique. Enfin, les conflits sont créateurs d'identité universelle.

Le constructivisme pense qu'il est plus utile, pour que l'analyse des relations internationales et la société internationales soit exhaustive, d'utiliser un grille de lecture (théorie) qui combine sciences sociales (politiques, relations internationales, sociologie, économie, psychologie... et sciences de la nature.

L'objet de la présente analyse n'étant pas de présenter l'ensemble des théories des relations internationales, celles présentées supra le sont à titre indicatif et non exhaustif, pour ce faire, ces principales théories serviront à traiter la question de la religion (islam) et de l'islam politique.

2.2- La religion dans les RI

Il apparaît clairement que ces théories n'ont pas pris en compte les questions religieuses et politico-religieuses. Néanmoins, il y a lieu de souligner qu'il existe une théorie qui a construit sa réflexion sur les relations entre entités politiques sur la base de la religion, il s'agit de la perception islamique. En effet, dans la tradition islamique, les relations entre groupes politiques se fondent sur le fait qu'ils vivent en terre d'islam ou en terre de guerre, et sur l'existence d'accord de paix ou son absence. Cette pensée binaire consiste à considérer la terre d'islam la terre où règne le bien et la justice, quant à la terre de guerre, elle est celle où le mal, l'injustice, l'ignorance, et l'impiété font autorité. Ces terres doivent être islamisées afin que justice et foie y règnent. Une manière de civiliser, par l'islam, les populations non musulmanes pour sauver leurs âmes de pécheurs.

Par ailleurs, il ressort de l'étude des travaux des philosophes qui ont inspiré les théories des relations internationales que la religion est au

centre de leurs pensées politique. A titre d'exemple, Machiavel distingue entre la religion manifestation socioculturel et l'église comme institution religieuse et politique. Pour Machiavel, il est fondamental que le peuple ait une religion car cela assure le bon fonctionnement de l'Etat. Par contre, il critique l'église qui est devenue un Etat (la cour pontifiée) qui, par sa représentation du religieux et sa gestion s'éloigne des principes fondateurs du christianisme qui auraient dû servir de catalyseur à l'unité des chrétiens, par contre, l'église crée des guerres, des conflits, l'hérésie, l'injustice, la corruption et la ruine de l'Etat. Il faut situer, sa pensée dans son espace temporel et territorial ; l'Italie de son époque était divisée et l'église disposait d'un pouvoir politique supérieur aux autres composantes de l'Italie. Il recommande, aux Etats (principauté et républiques) d'entretenir la religion dans sa forme la plus pure car elle participe avec les bonnes lois et l'armée à la sauvegarde de l'Etat et des bonnes mœurs. Le traitement de la religion par Machiavel est sociopolitique. Pour lui seule la religion peut sauver l'Etat de la ruine et de la disparition car elle est son identité et celles des peuples et ceux-ci sont éduqués par elle.

Pour Hegel²³, l'Etat et la religion sont pareils, ils sont les deux faces d'une même pièce de monnaie ; la religion étant le sens et l'Etat le contenant. L'Etat, pour lui, est le divin terrestre et Dieu le divin des cieux. L'Etat et la religion détiennent la puissance et fonctionnent en binôme (parfois divergent), tous les deux représentent l'affiliation d'individu à un groupe. L'Etat est la matérialisation de la religion et son reflet, et est organisé à son image. Cependant, Hegel conditionne la survie de l'Etat à la reconnaissance et la confirmation par la religion et de ce fait, il deviendra la structure divine qui organise le monde, car il

²³ Pour plus de détails voir, notamment : Montserrat Herrero, *Religión y política: la respuesta de la filosofía de Hegel entre tensión y reconciliación*, PENSAMIENTO, vol. 72 (2016), núm. 271, pp. 279-294 et Pierre Gravel, *Hegel et la construction de l'État : contribution à sa destruction*, Philosophiques, Volume 9, numéro 1, avril 1982, pages 95–117. <https://doi.org/10.7202/203184ar>.

pense, l'individu ne doit exister que dans un Etat, ce dernier est le seul titulaire d'une religion qu'il instrumentalise pour son implantation.

Pour Marx, la religion est l'opium du peuple. La religion est le fait de l'homme (le travailleur) qui influencé par la société se projette dans une idéologie qui lui sert de palliatif à sa souffrance sociale. Il utilise la métaphore de l'opium qui est une drogue qui, notamment, endort. Elle est, donc, néfaste pour la société car elle l'empêche d'évoluer. Pour ce faire il préconise de changer de système social, économique et politique. Autrement dit, la mise sur pied du socialisme.

La philosophie de John Locke concernant la religion est basée sur sa culture et croyance chrétienne et sur les libertés qui sont un droit naturel voulu par dieu. Il prône la tolérance (caractère intrinsèque du christianisme) de celui qui croit en autre religion car aucune violence ne peut changer une croyance. Concernant la liberté, il pense que chacun devrait avoir libre choix de ses croyances (du moment qu'il n'est pas athée ou les catholiques car ils menacent la paix sociale). Il pense que si la liberté de croyance est garantie au citoyen, ce dernier, n'en sera que plus fidèle à l'Etat et fera tout pour le préserver. Ainsi, l'église ne doit pas s'immiscer dans les affaires de l'Etat qui garantit les droits naturels sur terre et celui-ci ne doit pas se mêler des affaires de l'église qui garanties la vie de l'au-delà et le salut. Il préconise, ainsi, la laïcité.

Ainsi les philosophes de la modernité (des lumières) ont traité la question de la religion sans l'extraire de la politique et de l'Etat. Cependant, à l'époque, il n'était pas encore question d'islam ni d'islam politique puisque la religion qui existait, dans la vie politique des Etats où ils vivaient était le christianisme qui représentait une partie essentielle de leur identité et de leur idéologie. Néanmoins aucun d'entre ceux cités supra (à titre indicatif), ne traite la question religieuse dans les relations entre Etats.

Enfin, Ángela Iranzo Dosdad²⁴ et Alejandro Chávez Segura²⁵, notamment, font remarquer que la discipline des Relations internationales est la plus occidentalisée et/ou eurocentrée des disciplines des sciences sociales, dans le sens où elles sont le fruit de théoriciens européens prenant en compte le modèle européen d'Etats ayant exclu le religieux de leur rapports. Que cette discipline considère que la société moderne s'est libérée des facteurs religieux et ethniques. Ainsi que pour des raisons inhérentes à la naissance de la discipline notamment, la recherche d'objectivité et de preuve de son caractère scientifique. Pour eux deux, notamment, mais pour d'autres, aussi, il paraît important de développer une théologie politique pour expliquer et analyser d'un axe différent, nouveau et exhaustif les relations internationales.

3- L'islam et l'islam politique dans les relations internationales

Bien que les historiens des relations internationales se sont, de tout temps, intéressés au rôle de la religion dans les relations interétatiques les internationalistes n'en ont pas fait un objet d'études.

Samuel Huntington avec son « choc des civilisations » a, sans doute, été celui qui a influencé la recherche sur le rôle de la religion dans les relations internationales. Après, d'autres travaux ont été publiés à l'instar de ceux de Jeffrey Haynes, Jack Snyder, ou Scot Thomas qui observent qu'il est important de prendre en compte les croyances et les institutions religieuses dans l'analyse des relations internationales. Jack Snyder considère, en outre, que la théorie réaliste pourrait considérer le fait religieux comme source de puissance étatique²⁶. Les pratiques ayant

²⁴ Ángela Iranzo Dosdad, OP-CIT.

²⁵ Alejandro Chávez Segura, OP-CIT, p. 188.

²⁶ Snyder Jack, *Religion and International Relations Theory*, New York, Columbia University Press, 2011; Haynes, Jeffrey, *An Introduction to international relations and religion*, Harlow, Pearson education, 2007; Thomas, Scot, *The Global Transformation of Religion and The Transformation of International Relations. The struggle for the Soul of the Twenty-First Century*, New York, Palgrave Macmillan,

changé les théories doivent reconsidérer leur approche car il paraît que depuis les années 1960, le ratio de conflits religieux soit passé de 25% à 60%²⁷.

Néanmoins, Il fallut attendre la révolution iranienne de 1979 et la multiplication de tentatives de mise en place d'Etats islamiques, notamment, en Algérie, en Afghanistan, en Egypte, au Maroc, au Soudan et en Tunisie par des partis politiques d'obédience islamiste visant à renouer avec la tradition califale islamique et de ressusciter l'empire Ottoman (pour certains), pour que les internationalistes s'intéressent à la question religieuse²⁸. Cependant, cet intérêt à connu son apogée après les attentats du 11 septembre avec la démocratisation des travaux sur la question qui ont expliqué cette violence fondée sur la religion musulmane par le retour du religieux cher à Georges Corm.

Pour étudier l'influence de l'islam et l'islamisme sur la coopération internationale, de vérifier la politique extérieures des Etats et l'interconnexion des partis islamistes et de rechercher la manipulation de l'islamisme et de l'islam par les différents acteurs, dans les cadres officiel et officieux (il est entendu par officiel, les relations entre acteurs des relations internationales effectuées dans le cadre des accords de Vienne de 1969 et 1989 sur le droit sur les traités), il est essentiel de s'inscrire dans le cadre d'une théorie des Relations Internationales.

Néanmoins, comme expliqué supra, les théories des Relations Internationales, se sont focalisées sur des questions matérialistes et existentielles et évoluant dans une période durant laquelle la religion n'était plus une cause de guerre ou de conflit, elles l'ont exclu (volontairement/involontairement) de leur analyse, et se sont concentrés sur les Etats (rationnels) et leurs relations de force.

2005, in Frédéric Ramel, Philippe Portier. *Le croyant, le combattant, le savant : Réévaluer la place des religions dans les relations internationales*. Les Champs de mars, 2015, pp.10 - 19. hal-01178102.

²⁷ Frédéric Ramel, Philippe Portier. OP-CIT.

²⁸ L'islam n'est, bien entendu, pas la seule religion qui connaît des mouvements radicaux et terroristes. Dans ce cadre voir, notamment, l'article de Frédéric Ramel, Philippe Portier, Ibid.

Nonobstant, l'école anglaise fait remarquer l'importance de l'histoire, de l'identité, de la culture et de la religion dans la compréhension du comportement des Etats. Le constructivisme aussi prend en compte la construction des identités des acteurs et de ces identités pour définir les intérêts et les actions des Etats.

Face à cette réalité théorique, il est difficile de situer la recherche sur l'islam et l'islam politique dans une théorie et un champ définis. Le constructivisme, l'école anglaise ou le réalisme paraissent insuffisants. La diplomatie, la politique étrangère, la coopération ou l'interdépendance comme champs des relations internationales paraissent également insuffisantes.

Pour ce faire, il peut être opté pour une grille de lecture comptant différents paradigmes des RI, utilisant différents outils et traitant la question l'islamiste et islamique dans plusieurs champs et sous champs des sciences sociales à l'instar de l'histoire, de la linguistique, de l'étude religieuse, de la communication, de la diplomatie, de la coopération, de la politique étrangère, selon les besoins d'analyse et d'entendement des agissements des islamistes de part et d'autre de la Méditerranée occidentale. Il est bien entendu pris compte de la possibilité que l'islam/islam politique puisse n'avoir aucune incidence sur les relations internationales modernes.

Autrement dit, dans la mesure où, le projet islamiste est envisagé comme source de puissance aussi importante que les sources traditionnelles dans les paradigmes réalistes des relations internationales. Et ce, du fait que l'islam politique a une motivation de puissance et de déploiement. L'interdépendance est une réalité des relations internationales modernes en raison de la globalisation économique et de la transnationalité de l'islam politique, spécialement l'islamisme violent (Jihad) la théorie réaliste, le constructivisme et l'école anglaise peuvent servir à l'étude de l'islam/islam politique dans les relations internationales en Méditerranée Occidentale.

Comme il peut être fait appel à une nouvelle approche celle de la théologie politique telle que proposée, notamment, par Alejandro

Chávez Segura²⁹ ou juste s'en inspirer en prenant en compte les particularités islamiques et/ou islamistes.

L'islam politique apparaît en Méditerranée Occidentale dans les pays du Maghreb, au cours des années 1980, même si l'histoire de son développement et de son évolution est plus complexe selon le pays. A titre d'exemple, depuis 2011 et ce qu'on appelle les printemps arabes, la Libye, la Tunisie et le Maroc ont vu l'accession de partis islamistes au pouvoir (législatif, exécutifs selon le cas).

Petite précision, il n'y a pas un seul islam politique mais il y en a, essentiellement, au moins 3 : islamisme shiite, islamisme frériste (de la confrérie des frères musulmans) et islamisme wahabite, ces 2 derniers sont sunnites. En suite les partis islamistes au Maghreb sont scindés en partis participant à la prise de décision étatique et de partis (reconnus ou pas) dans l'opposition

En Europe, l'islam politique émigre avec l'implantation des islamistes magrébins fuyant les régimes de leurs pays qui les oppriment. D'ailleurs, en 1991 après l'arrêt du processus électoral en Algérie, des membres du Front islamique du salut "FIS", se sont établis en Europe. Avant eux, durant la fin des années 1980, des militants du parti islamiste An-Nahda furent la répression du président Bourguiba et Ben Ali et s'installent en Europe. Des membres et sympathisants de partis islamistes marocains du Parti de la Justice et du Développement et de Al Adl Wal Ihsan s'y établissent également.

Si au début, ces islamistes profitaient de la démocratie, de la laïcité et de la liberté d'expression des pays européens en les utilisant, comme tribune politique, pour communiquer avec leurs sympathisants restés au pays d'origine ; ils se sont vite organisés en mouvements sociaux à l'instar de la Fraternité Algérienne de France (la FAF), fondée en 1990 ; le Mouvement de la tendance islamique (MTI) créé, en 1981 en France, par des étudiants tunisiens ; et l'Union des organisations islamiques (UOIF) créée en France en 1983 qui est devenue, depuis, la plus active des associations islamiques françaises et le pilier du Conseil Français

²⁹ Alejandro Chávez Segura, OP-CIT.

du Culte Musulman (CFCM) mis en place par le Ministère de l'Intérieur en 2003.

En premier lieu, les islamistes profitent et utilisent le cadre politique disponible pour se développer et influencer sur les immigrés et les binationaux considérés comme réservoir électoral mobilisable en période de campagnes, par la réislamisation de leurs pratiques sociales, perçues comme ayant été corrompues par les sociétés européennes.

Puis, en second lieu, ils œuvrèrent, grâce à des jeunes musulmans nés en Europe en quête d'islam, à la politisation du fait islamique présenté comme un système global capable de résoudre les problèmes politiques, sociaux et économiques des musulmans et réclament des droits dits islamiques (port du voile, viande halal, aménagement de journées spéciales pour femmes dans les piscines publiques, fêtes religieuses...).

Par ailleurs, les pays maghrébins tentent de gérer, influencer et contrôler la question religieuse de leurs ressortissants soit par le financement de mosquées, soit par des institutions officielles, ou encore par la dépêche d'imams et de formateurs. D'autre part, les représentants officiels au niveau des consulats et des ambassades tiennent des réunions avec les représentants des partis politiques islamistes pour discuter différents thèmes à l'instar des réunions tenues par le président du parti Ennahdha tunisien.

Même si l'islam politique en Europe privilégie essentiellement l'action associative caritative à vocation culturelle à l'instar des frères musulmans, néanmoins, il est également organisé en partis politiques à vocation régionale, nationale et/ou européenne visant notamment l'application du droit islamique et la préservation des droits des musulmans européens. Dans ce cadre, il est cité à titre d'exemple : le Parti des Musulmans de France (PMF), "Islamic Party of Britain" et "Muslim Party" (Royaume Uni), Partido Renacimiento y Unión de España/Europa (PRUNE), ainsi que le parti "Islam" (Belgique).

Malgré cela, en matière de relations internationales très peu d'études, même si elles sont de plus en plus nombreuses, traitent et étudient :

- l'islam politique comme influant sur la prise de décision politique de part et d'autre de la Méditerranée occidentale ;
- les politiques officielles et officieuses des Etats maghrébins et européens en la matière ;
- l'emploi des partis islamistes par les Etats pour défendre leurs politiques ou influencer les politiques des pays de l'autre rive,

Conclusion

En conclusion, il ressort de l'analyse des principales théories des Relations internationales qu'elles sont eurocentrées et principalement occidentales. Cet état de fait, empêche la réalisation de recherches exhaustives en matière d'impact/rôle de la religion musulmane et de l'idéologie islamiste (avec leurs écoles) dans les relations internationales, en générale, et en Méditerranée Occidentale, en particulier.

Par conséquent, le chercheur en Relations Internationales se retrouve dans l'obligation d'innover soit en mettant en place une grille de lecture soit en s'inspirant de la théologie politique, même si cette dernière est, elle aussi, plutôt basée sur le christianisme.

Bibliographie

Livres

- 1- Dario Battistella, *Les relations internationales*, 4^o édition, Ed. Presses de Sciences Po, 2012.
- 2- Simone Goyard-Fabre, *L'Etat, figure moderne de la politique*, Editions Armand Colin, Paris 1999, version numérique.

Articles

- 1- Dario Battistella. *Les relations internationales*. "Sciences humaines, Sciences Humaines", 2007, 183, pp.52-56. halshs-00155040
- 2- Ángela Iranzo Dosdad, *Religión y relaciones internacionales. Genealogía*, "Foro Interno", 2006, 6, 39-65, ISSN: 1578-4576.
- 3- Jonathan Fox, *Religion et relation internationales : perceptions et*

- réalités*, "Politique étrangère", 2006/4 hiver, pp. 1059-1071.
- 4- William T.R Fox, *Interwar International relations Resea, The American Experience*, "Wold Politics", octobre 1949.
 - 5- Pierre Gravel. *Hegel et la construction de l'État : contribution à sa destruction*. "Philosophiques", Volume 9, numéro 1, avril 1982, pages 95–117. <https://doi.org/10.7202/203184ar>
 - 6- Montserrat Herrero, *Religión y política: la respuesta de la filosofía de Hegel entre tensión y reconciliación*, "PENSAMIENTO", vol. 72 (2016), núm. 271, pp. 279-294
 - 7- Frédéric Ramel, Philippe Portier. *Le croyant, le combattant, le savant : Réévaluer la place des religions dans les relations internationales*. "Les Champs de mars", 2015, pp.10 - 19. hal-01178102.
 - 8- Alejandro Chávez Segura, *Religión y relaciones internacionales: del exilio a la construcción de un modelo internacional teológico*, en "Revista de El Colegio de San Luis, nueva época", año V, número 9, enero a junio de 2015, p.185.
 - 9- Iván Garzón Vallejo, *Rousseau: ¿Religión política o instrumentalización política de la religión?*, "Revista de derecho", n°33, enero-junio 2010, ISSN electrónico 2145-9355.

Vidéo

- 10- François Mabile, communication intitulée « religions et théories des relations internationales », présentée le 26 novembre 2015, lors de la célébration des 20 ans du Groupe Sociétés, Religions, Laïcité (GSRL) du CNRS- Les mutations des sciences sociales des religions et des laïcités, publiée sur canal U dont le lien suit :
https://www.canal-u.tv/video/site_pouchet_cnrs/20_religions_et_theories_des_relations_internationales.19649